

# L'Actu Banon

N°1 Mars Avril 2026

## Agenda

### Mars

- Jeu 26 -Visite de l'école  
Le maire et les délégués municipaux en charge de l'école  
-Présence du Maire au conseil d'administration du collège  
-Rencontre du maire avec le directeur des hôpitaux de Manosque
- Ven 27 Assoc. Du vieux village et accord pour l'installation table d'orientation  
Installation commission Arts Culture vie associative et sports
- Mar 31

### Avril

- Mer 01 Rv Les Pitchoun  
Jeu 02 Le Maire reçoit le directeur des hôpitaux de Manosque -EHPAD
- Mar 07 Groupe de travail  
Maison de santé
- Mer 08 Conseil municipal  
Délégations Charte élu
- Mar 14 Entretien avec Mme la Sous Préfète :  
Subventions EHPAD Maison de santé  
Rv avec l'assistante sociale et la directrice
- Mer 15 CCAS de Forcalquier. Projet création  
commission sociale  
Rv Syndicat d'initiative  
Fête du fromage  
Entretien avec Directrice ARS 04
- Lun 20 EHPAD  
Accueil et visite de
- Mar 21 Mme la Préfète et Mme la Sous Préfète  
Visite ZA la Gravière avec M. le Président de la Com-Com
- Mer 29 Conseil municipal du budget 20h

### Mai

- Lun 11 Réunion des associations 18h  
Dim 17 Fête du fromage  
Mer 20 Réunion avec IFAC  
Jeu 21 Réunion maison de santé  
Mar 26 Réunion publique EHPAD 18h

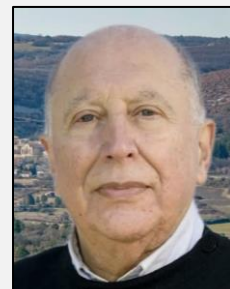
## Le mot du maire

Chères Banonaises, Chers Banonnais,

Depuis mon arrivée aux responsabilités comme Maire de Banon, j'ai souhaité ouvrir une nouvelle page dans l'administration du village en accueillant et en fédérant toutes celles et tous ceux qui souhaitent contribuer à l'amélioration de la vie du village dans le souci permanent de de l'intérêt du village.

En parallèle de l'administration quotidienne de la commune, j'ai pris à cœur le dossier de l'EHPAD pour lequel désormais, un projet solide est construit avec les autorités de tutelles et le propriétaire de l'EHPAD (Centre hospitalier de Manosque). C'est ce projet qui sera mis en œuvre, si les habitants de Banon le décident, et cela dès les prochains mois. Une consultation d'initiative locale sera organisée comme je m'y étais engagé lors de la campagne électorale.

D'autres chantiers importants sont lancés comme la maison de santé, le centre social, la dynamisation de la vie associative, le développement économique et touristique. Le schéma directeur de l'eau est également un sujet d'actualité majeur.



Tous les vendredis, je tiens ma permanence pour vous recevoir et étudier avec vous les sujets qui vous préoccupent. Je vous attends à chaque conseil municipal pour répondre aux questions diverses.

A la veille du 1<sup>er</sup> mai Fête du travail, je vous adresse mes plus chaleureuses pensées républicaines avec ce brin de muguet.

Sylvain Ricci



## Le budget

Le conseil municipal du 29 avril 2026 abordera les questions financières et budgétaires. Les comptes de la commune sont sains et présentent des excédents. Saluons la bonne gestion de la précédente municipalité.

Les très nombreux projets ont été réalisés et de nouveaux chantiers importants vont s'ouvrir comme la restauration de la maison Tardieu et la construction de l'office du tourisme.

Le taux d'endettement de 3,80% est faible avec 42 K€ d'encours de crédits sur un budget de plus 1 million d'euros. Le projet du parc ludico-sportif prévoit un remboursement déjà budgété sur deux ans (2026 et 2027) de 300 K€ à la communauté de communes avec un remboursement pour Banon de 120 K€ de TVA en 2027.

Le bilan du compte financier 2025 est en équilibre permettant d'envisager sereinement les projets comme le plan de réhabilitation de la maison Tardieu et de l'office de tourisme, la future maison de santé ou des rénovations de voiries.

## **HISTORIQUE**

2019 FUSION DE L'EHPAD ET RATTACHEMENT AU CENTRE HOSPITALIER DE MANOSQUE, LA COMMUNE N'EST PLUS PROPRIETAIRE.

2026 EN FEVRIER CONCRETISATION DU PROJET DE RECONSTRUCTION



## **ÉCHANGES**

## **ENTRETIENS**

- Jeudi 26 mars Le Maire rencontre le Directeur du centre hospitalier de Manosque concernant les intentions réelles du GHT sur le devenir de l'EHPAD et les propositions faites par la précédente municipalité.
- Lundi 20 avril Le Maire s'entretient avec la Directrice adjointe de l'Agence Régionale de Santé (ARS) au sujet de l'EHPAD.
- Vendredi 17 avril Le Maire fait le point sur les normes obligatoires avec M. Augerot des Bâtiments de France, au sujet de l'EHPAD.
- Réunion opérationnelle entre ARS, GHT, M. Lopez Adjoint Urbanisme de Banon
- Courriers officiels adressés par le Maire aux autorités propriétaires de l'EHPAD et autorités de tutelle :
  - Président du centre hospitalier de Manosque
  - Directeur régional de l'ARS
  - Directrice adjointe du conseil départemental 04 pôles solidarités
 En copie à la Présidente du Conseil départemental du 04
- Réception du courrier officiel du GHT et de l'ARS

## **SITUATION**

## **CONSTRUCTION**

## **NOUVEL**

## **EHPAD**

- Confirmation officielle GHT et ARS de la reconstruction de l'EHPAD à Banon
- Plan de financement de 14 millions d'euros
- Nouvel établissement prévu pour 74 résidents : 50 EHPAD + 10 suivis de cure + 14 vies protégées (Alzheimer)
- Projet urgent en raison de la situation financière de l'actuel EHPAD qui présente 1 à 2 millions de déficit annuel. Versement de l'ARS de 1 million € en janvier 2026 pour solder une partie des dettes et remettre à flot la trésorerie de l'EHPAD.
- Phase d'étude achevée et phase opérationnelle engagée sur le site proposé par l'ancienne municipalité (Stade)
- Services de l'Etat engagés pour accompagner le projet
- Fermeture définitive de l'actuel EHPAD dès l'ouverture du nouvel EHPAD

## **CONSULTATION**

## **CITOYENNE**

L'engagement pris lors de la campagne électorale sera doublément respecté.

### **1. Organisation d'une consultation auprès des habitants.**

- Réunion publique d'information le **Mardi 26 mai 2026 à 18h00** à Salle de la bugadière : présentation de tous les éléments et échanges avec les habitants présents
- Consultation d'initiative locale à caractère référendaire **dimanche 31 mai 2026**  
Vote officiel toute la journée salle de la bugadière  
Publication des résultats le soir même

### **2. Engagement de porter auprès de la Communauté de communes la reconstruction d'un nouveau stade Guy Barton moderne et aux normes.** La municipalité sera prête si besoin à acquérir elle-même un terrain adapté.

## La Maison De Santé

### L'accès aux soins est un droit fondamental !

Pour répondre aux besoins de santé, la nouvelle municipalité a réactivé le projet de maison de santé qui était en attente depuis plusieurs années.

- Cette maison de santé pourrait regrouper des personnels de santé en lien avec des praticiens déjà existants : *Médecins généralistes, cabinet infirmiers, kiné, cardiologues, pédiatre, PMI et dispositif de dépistage médical sur des pathologies ciblées.*
- Cette future maison de santé complètera l'actuel cabinet médical en occupant la totalité de l'espace du bâtiment qui abritait l'ancienne caserne de pompiers.
- Le Maire de Banon participant pleinement au conseil de la Communauté de communes et également comme membre du bureau, a pu relancer le projet d'investissement de plusieurs centaines de milliers d'euros qui avaient été budgétés pour l'aménagement et la mise en place de cette maison de santé.
- Ce projet ambitieux se complètera d'un espace de parking en contre bas, en lieu et place d'un actuel terrain communal non aménagé.
- A l'initiative du Maire, un groupe de travail a été mis en place, regroupant Michel Galfard (médecin généraliste), Maelle Bremond (pharmacienne), Dominique Guintoli (infirmière), Mireille Pelissier (1ère adjointe). Ce groupe s'est déjà réuni deux fois et a commencé à étudier des projections d'occupations des locaux. Une prochaine réunion est prévue à la mi-mai où devrait être présents de nouveaux partenaires.

## Vie Associative Commissions

Arts & Culture  
Loisirs  
Sports  
Mobilités

En cette période de budget communal, le prochain Conseil municipal abordera le budget alloué à l'ensemble du monde associatif.

Un premier état de situation est en cours pour inventorier les associations intervenant sur la commune.

Une invitation a été adressée à toutes les associations répertoriées pour une réunion d'information le **lundi 11 mai 2026 à 18h00** salle de la bugadière.

A la suite de ce premier contact officiel et, après l'adoption du budget par le conseil municipal, les premières vagues de subventions seront effectuées auprès des associations. La répartition et l'évaluation des subventions feront l'objet d'une publication des critères pris en compte par la municipalité en toute transparence.

Début septembre sera organisée une journée des associations permettant aux habitants d'être bien informés sur les activités proposées. Des stands, ateliers et démonstrations ponctueront ce moment associatif.

## Agenda Évènementiel

## Location des espaces

L'ensemble des événements qui se déroulent à Banon dans les différents lieux du village seront très prochainement rassemblés dans un agenda évènementiel rendu public.

Cet agenda permettra de bien informer les habitants, d'anticiper les demandes particulières et d'éviter les conflits de dates.


### Espaces mis à dispositions des associations

- La bugadière et sa petite salle de réunion
- La salle colibri
- Le gymnase
- L'église haute
- La halte aux randonneurs
- Espace urbain

Toutes les demandes sont à effectuer en mairie  
Pièces demandées : Signature du règlement d'utilisation, chèque de caution et fiche d'identité de l'association.

Toutes les mises à dispositions sont coordonnées par un élu.

## Les délégations & commissions municipales

Commissions et délégations	Santé Action sociale	Urbanisme Environnement	Travaux Voiries	Jeunesse Ecole	Associations & Sports Arts & Culture Mobilités	Economie Tourisme
	Santé Solidarités et CCAS Séniors Inclusion	Aménagement du village PLU Energie	Entretien voirie & batiments Réseau d'eau	Ecole Collège Conseil municipal Foyer ados	Vie associative Activités sportives Evènements, festivités Patrimoine Mobilités	Amicale commerçants Marchés locaux Agriculture locale Tourisme
Conseillers municipaux	1 <sup>er</sup> adj - Mimi Péliissier	2 <sup>ème</sup> adj - Julien Lopez	3 <sup>ème</sup> - Gilles Martin	4 <sup>ème</sup> adj - Audrey Sala	<b>Arts &amp; culture</b>	Jean François Verbeke
	Ginette Dubouis		Emmanuel Briant	Florence Chabal	Dominique Gros	Marine Albrecht
					<b>Loisirs</b>	Emmanuel Briant
					Pierre Revocat	
					<b>Sports</b>	
Clubs Evènements sportifs José Matéus						
<b>Solidarités &amp; Mobilités</b>						
Cyprien N'Tsaï						

## CONSEIL MUNICIPAL MERCREDI 29 AVRIL 2026 -20H

- Vote des taux d'imposition 2026
- Provisions pour créances douteuses
- Budget Eau
- Compte Financier Unique 2025
- Budget Primitif 2026
- Agence France Locale
- Subvention
- Table d'Orientation haut village
- Subvention Collège

## PERMANENCES DES ELUS

	Urbanisme	Affaires sociales
Permanence du Maire	2 <sup>ème</sup> adjoint Julien Lopez	Conseillère municipale Ginette Dubouis
Vendredi matin sur rendez vous	Lundi matin	Vendredi Après midi

## FÊTE DU FROMAGE DIMANCHE 17 MAI

CE GRAND MOMENT FESTIF ORGANISE COMME CHAQUE ANNEE PAR LE SYNDICAT D'INITIATIVE SERA ENCORE CETTE ANNEE UN GRAND MOMENT ATTENDU PAR TOUS LES BANONNAIS ET BANONNAISES. CETTE EDITION METTRA A L'HONNEUR LA CORSE

### Numéros utiles

<b>Médecins</b>	04 92 73 20 04
Michel Galfard Betsy Martinez	
<b>Pharmacie</b>	04 92 73 21 09
<b>Urgences</b>	
Pompiers	18
Gendarmerie	04 92 73 20 01
<b>Mairie</b>	04 92 73 20 08
Mairiebanon04-ahp@orange.fr <a href="https://banon.fr">https://banon.fr</a>	



## COVOITURAGE

Le covoiturage constitue une solution de mobilité complémentaire accessible à tous sur l'ensemble du territoire. À la fois bon pour le porte-monnaie et la planète il permet de rendre service et développe des liens entre les habitants.

Une liste des trajets fréquents ou réguliers (ceux qui vont travailler, viennent travailler ou ont des activités) est diffusée chaque samedi par sms ou mail à 200 personnes du pays de Banon. Cyprien N'tsaï, conseiller municipal en charge de la mobilité, met cette liste à jour.

Un groupe WhatsApp pour les trajets spontanés est également accessible.

Pour tout renseignement contacter

[ntsaicyprien@gmail.com](mailto:ntsaicyprien@gmail.com)

Réception de « Banon Actus » par mail sur simple demande en appelant au 04 92 73 20 08